

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - en apprentissage - Parcours football

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - en apprentissage - Parcours football (48616)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - en apprentissage - Parcours football (48616)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	863	32

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires des classes de 1ère et terminale	Relevés de notes, Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat. Relevés de notes en cas de réorientation universitaire.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail, expression orale	Fiche avenir, appréciations des relevés de notes dans les matières orales	Très important
Savoir-être	Prise d'initiative, ponctualité, attitude	Etude des appréciations dans les bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel dans les métiers du football (entraînement, management)	Contrat d'apprentissage obligatoire dans un club domicilié en Ile de France (75, 77, 94, 93, 91, 78, 95, 92) signé lors de la validation du dossier Parcoursup. Lettre de motivation mettant en avant l'implication dans le milieu du football.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique fédérale régulière, être engagé dans l'animation ou l'entraînement dans un club de football	Etre licencié à la Fédération Française de Football. Lettre du Président du club attestant de l'engagement auprès d'une équipe. Ne pas être titulaire de diplômes fédéraux (SFI, DF, BMF). Etre titulaire ou en formation pour le PSC1.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Sont éliminatoires les critères suivants :

- Les contrats d'apprentissage signés avec un club situé **hors** Île-de-France (75, 77, 94, 93, 91, 78, 95, 92) ne seront pas recevables.
- Absence de licence Fédération Française de Football valide
- Ne pas être à minima en formation PSC1

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés en plusieurs phases :

1 : Élaboration d'une moyenne en lien avec les résultats scolaires et les attendus fédéraux.

2 : Étude des lettres de motivation

3 : Recevabilité des dossiers susceptibles de candidater pour la formation en apprentissage

4 : Étude des fiches entreprises émises par les clubs avec les missions de l'apprenti dans la structure

5 : La commission se réserve le droit de convoquer pour entretien les candidatures valides administrativement pour évaluer le projet, la motivation, la posture du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Organiser sa lettre de motivation en fonction du parcours personnel, des compétences acquises ou en cours de construction dans le **parcours scolaire et fédéral** en lien avec les attendus de la formation. Trop de candidats postulent sans connaître le parcours de formation, ses exigences, ses particularités (**alternance, formation universitaire et fédérale**).

Être impliqué dans le milieu fédéral en tant que joueur, éducateur. Critères obligatoires pour poursuivre les formations fédérales avec le district du 94 et gage d'engagement dans la formation universitaire.

Être actif dans la recherche d'un contrat d'apprentissage.

Comprendre que la formation nécessite un engagement **théorique** et professionnel. Les pratiques d'intervention auprès de divers publics au sein des clubs de football sont au cœur de la formation du DEUST AGAPSC, parcours football. Il faut donc que les candidats aient conscience que les compétences nécessaires pour candidater sont autant **verbales, qu'écrites et éducatives**.

Signature :

Karine BERGÈS,

Président de l'établissement Université Paris- Est-
Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12)